

La cathédrale de Bourges aux XIe et XIIe siècles

Robert Gauchery, R. Branner

Citer ce document / Cite this document :

Gauchery Robert, Branner R. La cathédrale de Bourges aux XIe et XIIe siècles. In: Bulletin Monumental, tome 111, n°2, année 1953. pp. 105-123;

doi : <https://doi.org/10.3406/bulmo.1953.4204>

https://www.persee.fr/doc/bulmo_0007-473x_1953_num_111_2_4204

Fichier pdf généré le 26/10/2019

LA CATHÉDRALE DE BOURGES

AUX XI^e ET XII^e SIÈCLES¹

L'histoire de la cathédrale de Bourges avant l'époque de Charlemagne ne nous est connue que par des légendes (2); du VIII^e jusqu'à la seconde moitié du XII^e siècle, elle est encore plus obscure. Avant 1172, aucun texte ne nous renseigne sur les constructions qui ont dû se succéder sur le site de la cathédrale actuelle (3). Une tradition s'est pourtant perpétuée, depuis la publication des *Églises de Bourges* de Catherinot (1681), selon laquelle une cathédrale aurait été bâtie par saint Raoul de Turenne et une autre par Gauzlin, abbé de Saint-Benoît-sur-Loire et frère de Robert le Pieux (4). Tradition mal fondée, car Catherinot, s'appuyant peut-être sur des documents aujourd'hui perdus, dit seulement que Raoul commença la cathédrale actuelle, laquelle ne fut

(1) Un rapport préliminaire sur la première campagne de fouilles au côté sud du chevet de la cathédrale de Bourges a été publié dans cette revue en 1952 (*Bulletin monumental*, t. CX, p. 161-164). Nous voudrions remercier ici la Rédaction du *Bulletin monumental* de nous avoir permis de compléter la publication des fouilles de Bourges par la présente étude.

(2) Voir chanoine de Laugardière, *L'église de Bourges avant Charlemagne*, Bourges, Tardy, 1951, p. 44-49.

(3) Le texte de 1172, dont une partie est citée ici, est publié dans L. de Raynal, *Histoire du Berry*, t. II, Bourges, 1845, p. 543-544; l'original est aux Archives du Cher. Cf. A. Gandilhon, *Catalogue des actes des archevêques de Bourges*, Paris-Bourges, 1929, n° 279 : « ... nos magistro Odoni clerico nostro... plateam illam que est ante ecclesiam beati Stephani... dedimus et concessimus ut in ea domum edificaret, ita tamen quod quum opus fuerit cedet structure ecclesie... ».

(4) N. de Catherinot, *Les églises de Bourges*, s. l., 1681.

achevée que sous Gauzlin, deux siècles plus tard. Ludovic Vitet s'opposa, le premier, à ces traditions, dans une lettre envoyée en réponse à la publication de la monographie du chanoine Romelot (1824) (1) ; il indiqua que le gros œuvre du monument actuel datait très évidemment du XIII^e siècle. Depuis lors, on considéra que seule la vieille crypte, située sous le chœur actuel et plus à l'ouest que la crypte gothique, pouvait remonter à Raoul de Turenne.

Des vestiges de deux constructions antérieures à l'époque gothique nous sont, en effet, connus. La dernière étude sérieuse de ces restes est celle de Paul Gauchery (1931) (2), fondée sur les fouilles de l'architecte diocésain Roger en 1856 et sur l'état des portails latéraux de l'église actuelle, plus anciens que le XIII^e siècle. Quelques sondages récemment effectués à l'intérieur du chœur et au sud du chevet nous permettent aujourd'hui de compléter, jusqu'à un certain point, la connaissance de ces constructions.

Il est généralement admis que les édifices antérieurs à la cathédrale gothique ne dépassaient pas la muraille gallo-romaine qui contournait une des parties les plus élevées de l'ancienne ville, la butte de pierre sur laquelle l'église est bâtie (3). La construction au delà de cette limite n'a été possible que depuis l'autorisation donnée

(1) L. Vitet, *Lettre sur la date probable de la cathédrale de Bourges*, dans le *Bulletin de la Société d'Antiquités historiques et statistiques de Bourges*, 1836, p. 1 et suiv. ; chanoine J.-L. Romelot, *Description historique et monumentale de l'église métropolitaine de Bourges*, Bourges, 1824, p. 8-16.

(2) Paul Gauchery, *Notes sur la cathédrale de Bourges*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XLIV (1931), p. 189-214.

(3) Sur les fortifications gallo-romaines de Bourges, voir H. Boyer, *Les enceintes de Bourges*, dans les *Mémoires de la Société historique, littéraire, artistique et scientifique du Cher*, sér. 4, t. V, 1888-1889 (1889), p. 37-260, et la dernière étude de L. Buhot de Kersers publiée dans sa *Statistique monumentale du Cher*, t. II, Bourges, 1883, p. 64-66.

par Philippe-Auguste en 1181 (1). En effet, tous les restes des constructions antérieures se trouvent à l'intérieur de ce mur et au niveau du sol de la ville, c'est-à-dire à quelque 5 mètres au-dessus du dénivellement qui suivait l'enceinte. Le mur lui-même, de 3 mètres environ d'épaisseur, était construit en moellons noyés dans un ciment extrêmement dur et il était parementé en petit appareil alternant avec des assises de briques romaines. Des fragments en subsistent encore aujourd'hui au sud de la cathédrale, au-dessous de l'escalier dit « des Morts », et, au nord, dans le sous-sol de la sacristie des chanoines et dans le chantier. Nous discuterons plus loin la question de l'existence d'une tour d'enceinte sur l'emplacement actuel du chœur de la cathédrale.

La vieille crypte est bâtie contre la face intérieure du mur gallo-romain. Son plan (2) comporte une salle transversale divisée en trois sections inégales, celle du milieu voûtée d'arêtes, les deux autres en berceau. Vers l'ouest, un passage de forme trapézoïdale, voûté d'un berceau conique, mène à la *cella* ; vers l'est, on voit une ouverture réduite, qui donnait probablement sur une niche d'autel. L'accès primitif à cette crypte a disparu ; son emplacement est pourtant suggéré par un fragment de voûte en berceau transversal à la jonction du petit couloir du XIII^e siècle et du coin sud-ouest de la salle (3). Un passage

(1) Le texte est publié dans Delaborde, *Actes de Philippe-Auguste*, t. I, Paris, 1916, n^o 40 (partie 9) : « Addimus etiam et precipimus ut quicumque juxta murum vel supra murum Biturice civitatis edificare voluerit domum vel aliud sine muri pejoratione ei liceat edificare. »

(2) Voir le plan en A.

(3) Le corridor n'est pas indiqué en entier sur notre plan, mais il est toujours accessible de la crypte même. Sa paroi sud est formée par un côté des fondations gothiques, son parement nord par un mur de la même époque. Le fragment de voûte dont il est question est indiqué en pointillé sur notre plan. Nous ne tenons pas compte de l'étude du vicomte de Brimont, *L'église primatiale de Bourges et ses cryptes*, Bourges, 1906, faite lors de la restauration et l'ouverture au public de cette crypte en 1905, les fouilles ré-

devait relier, à cet endroit, la salle souterraine et l'église haute. Du côté nord, toute trace a été effacée par les fondations gothiques qui empiètent de près d'un mètre sur la largeur primitive de la salle. Notons encore que le mur est de la crypte n'est pas parallèle au mur ouest et que l'axe longitudinal de la crypte est nettement plus au nord que l'axe de l'église gothique.

La date de cette crypte a été généralement située au ix^e siècle. Les arguments avancés pour le prouver sont la présence du ciment rouge, contenant une certaine quantité de brique pilée (le « ciment carolingien »), et l'absence de tout décor sculpté. Il nous semble possible de placer la date de cette construction deux siècles plus tard.

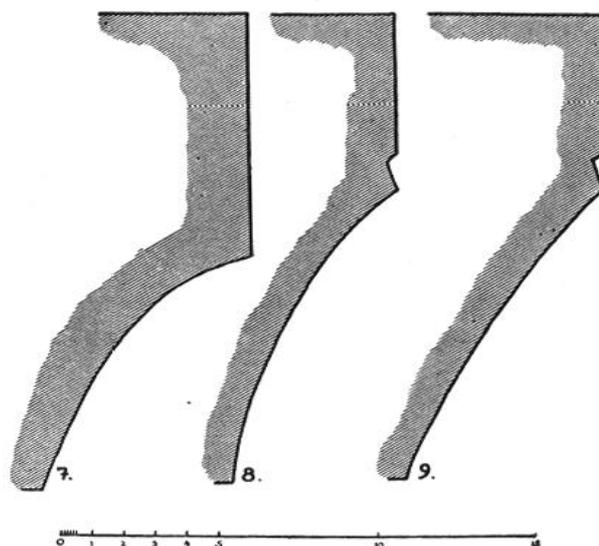


BASE
D'UN DOSSERET
DE LA CRYPTÉ

Le ciment rouge, mêlé de brique pilée, a été employé à Bourges pendant une période d'au moins mille ans : on peut le trouver dans le mur gallo-romain, dans l'église gothique, et, fait assez étrange, dans presque toutes les parties restaurées au xix^e siècle. Quoique la composition de ces ciments varie selon les époques, la présence de brique dans celui de la crypte ne saurait à elle seule justifier une date particulière de la construction. D'autre part, la présence de deux sortes de voûtes, bâties selon des principes différents, le berceau et les arêtes, suggère une certaine versatilité technique, plus normale pendant le xi^e siècle qu'à l'époque carolingienne. En troisième lieu, les joints de la maçonnerie qui n'ont pas été touchés par les restaurateurs sont tous minces, mesurant de 0^m005

centes nous permettant de reprendre à fond les questions posées par de Brimont.

à 0^m007 et atteignant rarement un centimètre d'épaisseur ; seules les constructions carolingiennes les plus soignées possèdent de tels joints. Par ailleurs, les tailleirs comportent des cavets très ouverts sous onglet (1) ; ils se rapprochent en cela de ceux de la crypte de Plaimpied, de la deuxième moitié du XI^e siècle. En dernier lieu, les deux petites niches dans les parois du passage entre la salle transversale et la *cella* ont la même forme et presque les mêmes dimensions que les niches de la crypte de Plaimpied. Nous sommes ainsi amenés à considérer l'absence de tout décor sculpté comme une marque d'antériorité de la crypte de Bourges sur des monuments tels que Plaimpied et La Celle-Condé, plutôt que comme indice de datation absolue.



PROFILS DES TAILLOIRS
DE LA CRYPTÉ

La vieille crypte n'est pas tout ce qui est connu de la même cathédrale. Au cours des travaux effectués pendant les années 1855-1856 pour la réfection du bahut du chœur, la partie inférieure d'une niche a été trouvée directement au-dessous du dallage du chœur, sur le côté nord (2). Cette niche était creusée dans la muraille gallo-romaine ; ses parois latérales étaient parementées en pierre, son fond recouvert d'un épais badigeon en mortier. Encadrant son entrée, dans les angles rentrants, se

(1) Voir les profils 7, 8 et 9.

(2) Les notes de Roger contenant les résultats de ses sondages

trouvaient deux colonnettes en délit, dont les moulages existent encore au Musée de Bourges. Les bases de ces colonnettes, de forme trapézoïdale avec arêtes prononcées aux angles, sont surmontées par une série de baguettes ; d'autres baguettes contournent les fûts ; le dessin et la taille indiquent que ces colonnettes ont été faites au tour. De semblables fûts bagués se trouvent souvent dans la région, à Plaimpied, à La Celle-Condé, à la façade de Châteaumeillant, par exemple, qui sont tous des édifices du XI^e siècle (1).

C'est à cette époque qu'il faut attribuer, croyons-nous, ces vestiges de la cathédrale de Bourges, la vieille crypte et la niche absidale située au-dessus d'elle (2). S'il est impossible, sur ces indices, de reconstituer le plan d'ensemble de l'édifice, il est pourtant permis de formuler quelques observations sur son extrémité orientale. Le chevet de cette église utilisait le mur gallo-romain ; celui-ci était creusé de niches, ou reparablementé, mais subsistait en tant qu'enceinte de la ville. Par ailleurs, la position de la niche absidale, plus au nord que l'axe de la crypte, et ses dimensions fort réduites laissent supposer qu'une seconde niche, de la même forme, se trouvait sur le côté sud et qu'un troisième élément, peut-être plus vaste, se développait dans l'axe du chevet. L'ouverture dans l'axe du mur oriental de la crypte est si petite qu'elle n'aurait sans doute pu servir de fondation à une abside. Nous savons cependant que les tours gallo-romaines

se trouvent actuellement aux Archives du Cher, J 209. La niche absidale y a été relevée pour notre plan ; cf. le plan en B.

(1) On consultera avec profit le volume de Deshoulières, *Cher*, dans la série *Les églises de France*, Paris, 1932, pour une documentation sur les églises du département ; à compléter par la *Statistique...* de Buhot de Kersers.

(2) Cf. l'opinion exprimée récemment par J. Hubert dans son *Architecture religieuse du haut moyen âge en France*, Paris, 1952 (*École pratique des Hautes-Études. Section des sciences religieuses, Collection chrétienne et byzantine*), p. 55.

étaient creusées seulement à partir du niveau du sol, pendant que leurs parties basses étaient pleines (1). Il serait donc possible de restituer, au niveau de la crypte, une niche d'autel creusée dans le plein du mur et une abside au niveau de l'église haute, occupant l'intérieur d'une tour. Il n'est pourtant pas possible de vérifier cette hypothèse : les fondations de l'enceinte gallo-romaine ont été effacées au moment de la construction de la crypte gothique, et l'existence d'une tour à la place du chevet actuel n'est pas certaine. Les tours de l'enceinte de Bourges n'étaient pas espacées d'une manière régulière ; nous pouvons toutefois remarquer, avec Buhot de Kersers (2), que l'abside de Notre-Dame-de-Sales, quelque 100 mètres au sud de la cathédrale, occupe actuellement encore une de ces tours, sur laquelle elle a été bâtie. La disposition intérieure de la cathédrale du XI^e siècle reste inconnue et rien n'indique où se trouvait sa façade ou quelle était sa forme. Quant à sa date, en reconsidérant le renseignement fourni par Catherinot, nous dirons qu'il serait possible de la situer sous Gauzlin, qui rebâtit une partie de son abbatale sur la Loire et y forma un centre artistique important, peu éloigné de Bourges.

* * *

Vers l'an 1100, Philippe I^{er} acquit la vicomté de Bourges, qui devint un complément important du domaine royal dans le centre de la France. La première affirmation marquée de l'union des deux territoires apparaît sous l'archevêque Pierre de la Châtre, après son accession au siège de Bourges en 1147. Pierre était un appui fidèle de la couronne ; il établit un programme étendu

(1) Buhot de Kersers, *Statistique*, p. 64-65.

(2) *Ibid.*, p. 65.

de réorganisation du diocèse, dont témoigne la charte de Louis VII en 1159 (1). Ce document nous intéresse aussi en raison de la mention de la reconstruction du palais archiépiscopal, situé au sud de la cathédrale (2). Aucun travail à l'église elle-même n'est cependant noté.

Un sondage effectué en 1952 dans le collatéral intérieur nord du chœur actuel nous a permis de mettre au jour une partie de mur et de retombée datant du XII^e siècle (3). Ces vestiges se situent entre les fondations des grands piliers et des piliers séparant le premier bas-côté du second, à une distance de 1 mètre environ à l'ouest du mur occidental de la crypte gothique, dans l'alignement exact de la coupure entre les deux premières phases de la construction gothique. C'est sans doute grâce à cette situation que ces vestiges ont été épargnés : le chevet gothique, sur sa vaste crypte, a été bâti avant la démolition du chœur roman et il s'appuya sur ce dernier ; quand on reprit la construction, on laissa en place les fondations romanes à proximité de la tranche inachevée de l'église gothique, pour ne pas en compromettre la stabilité par une fouille. Le mur roman s'étend dans le sens nord-sud sur une distance de 1^m65 ; son épaisseur est de 1^m95 ; il a été couvert et coupé par les fondations gothiques des

(1) Voir A. Luchaire, *Études sur les actes de Louis VII*, Paris, 1885 (*Histoire des institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens, Mémoires et documents*, t. I), n^o 427. A la liste des manuscrits cités par Luchaire, ajouter : Archives nationales, K 176, liasse 1, n^o 5. Le fait que la date de cette charte ne figure pas à l'endroit accoutumé n'a pas semblé faire douter de son authenticité.

(2) Il en existe une vue du XV^e siècle, avant la reconstruction de Guillaume de Cambrai, dans les Heures de Laval, manuscrit de la Bibliothèque nationale, lat. 920, fol. 265 r^o.

(3) Voir le plan en C et profil n^o 6. Nous voudrions remercier ici M. le directeur général de l'Architecture au ministère de l'Éducation nationale pour l'autorisation des fouilles qui nous a été accordée, et la Société Henri Focillon des États-Unis aussi bien que Yale University, New Haven, Connecticut, pour les crédits qui nous ont permis d'exécuter les sondages et de les aménager.

deux côtés. Il se trouve à l'endroit presque exact où devait avoir primitivement existé le mur d'enceinte gallo-romain, ce qui laisse croire qu'il s'agit là du fond du chevet roman. La maçonnerie est soigneusement parementée en pierre de Vallenay et de La Celle, les assises mesurent 0^m35 environ de haut, et les joints ont 0^m005 d'épaisseur

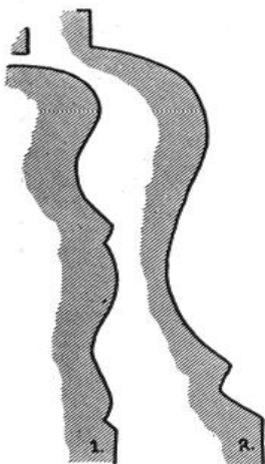


PILIER DU XII^e SIÈCLE DANS LE BAS-CÔTÉ NORD

moyenne. A 0^m05 de la face occidentale de ce mur se trouve une colonnette engagée dans la face nord d'un dossier. Sur la tranche occidentale de ce dossier, un petit anneau de fer est scellé dans la maçonnerie ; il servait sans doute à maintenir une corde ou une chaîne. Une série d'arrachements sur le même côté indique qu'un pan oblique de mur partait à cet endroit du nord-est vers le sud-ouest, à un angle d'environ 50 grades. La base de la colonnette ne débord pas sur le socle et deux griffes florales couvrent les coins de ce dernier ; mais la griffe la

plus orientale est en partie encastrée dans le mur. Plus bas, une plinthe contourne les articulations de la retombee, du mur jusqu'à l'arrachement. Quelques fragments de dalles sont en place, à des niveaux variés : la dalle la plus voisine du mur est située plus haut que les autres, ce qui indique qu'une sorte d'embranchement se trouvait à la base du mur. Le niveau des autres dalles est à 1 mètre

environ au-dessous du dallage de la niche absidale du XI^e siècle, découverte par Roger, et dont il a été question plus haut.



MOULURES DU
SOCLE ET DU
MUR DANS LA
FOUILLE DU
BAS-CÔTÉ SUD.

Sur le côté sud du chœur actuel et dans la même travée, un sondage fait par Roger en 1856 a mis au jour des restes plus étendus, comprenant un mur avec une banquette et une retombee, qui sont sensiblement de la même époque que les vestiges que l'on vient de décrire (1). Sur le côté nord de la retombee se trouve une colonnette engagée dans un dossier ; elle fait face au nord et se place directement à l'ouest d'un coin de maçonnerie du XII^e siècle ; celui-ci comporte, sur sa face est, une niche, qui avait primitivement 0^m51 de profondeur et dont l'entrée est garnie, sur le côté droit, d'une sorte de crochet

(1) Voir le plan en D. Fouillés en 1856, les restes ont été conservés par la construction de deux petites salles superposées, voûtées en brique (voir le plan de l'abbé Guitard, dans A. de Brimont, *op. cit.*, s. p.). L'accès se fait aujourd'hui par un escalier construit vraisemblablement au XVII^e siècle pour desservir la vieille crypte. Cette disposition trouve son explication dans le renouvellement des stalles du chœur qui couvraient le débouché primitif du corridor de la crypte. En 1905, les Monuments historiques entreprirent des restaurations dans la crypte gothique aussi bien que dans la vieille crypte ; on aménagea alors l'escalier et l'entrée actuels. En même temps, les fouilles Roger étaient rendues accessibles par le percement de la niche du XI^e siècle et la construction d'un pas-

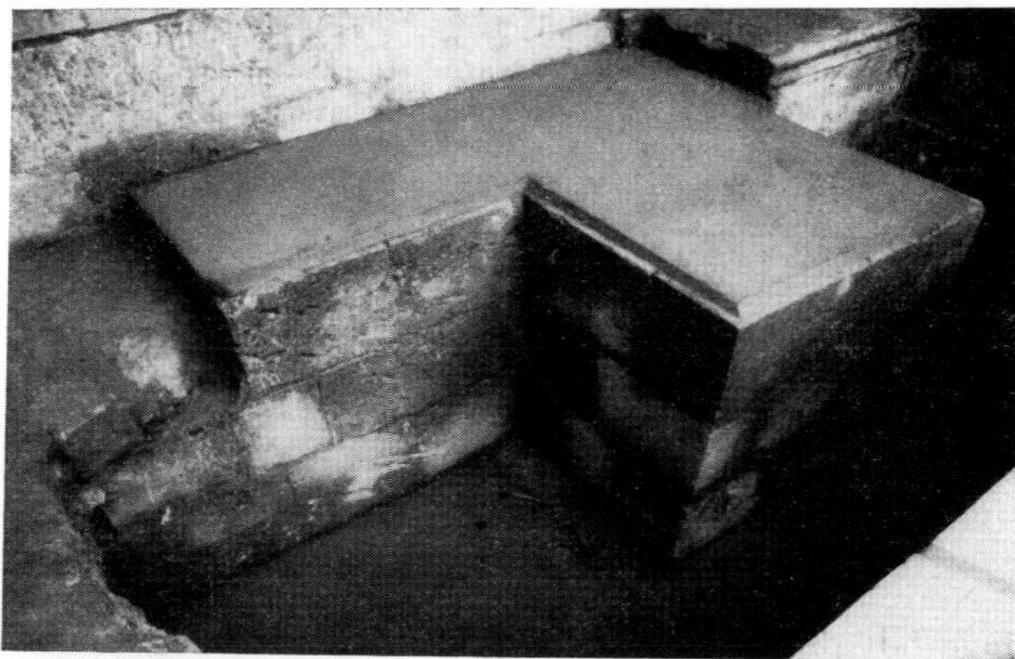
surmontant une entaille. Aucun vestige de dallage n'existe dans cette région, mais le socle de la colonnette est presque au niveau de la niche absidale du XI^e siècle. A 3 mètres environ au sud, Roger a découvert la partie méridionale de la même retombée. Deux colonnettes, la première de la même forme que celle que nous avons trouvée au nord du chœur, la deuxième plus petite et adossée, quoique construite par assises, forment le départ, souligné par un haut soubassement, d'un pan oblique à 50 grades environ. La partie occidentale de cette retombée n'existe plus, arrachée lors de la pose des fondations gothiques. Le niveau du socle conservé dans cette région est à 0^m50 au-dessous du niveau de la niche absidale du chœur. Les profils des bases sont légèrement plus avancés que ceux de la retombée au nord du chœur ; les griffes de la plus grande colonnette sont creusées dans le socle, et la griffe de la plus petite colonnette est identique à celle que nous avons décrite au nord. Une banquette haute de 0^m75 environ suit le mur de fond.

Nous avons complété cette fouille de Roger par un sondage fait plus à l'est que le mur du XII^e siècle ; nous en avons découvert le parement extérieur. La pierre, la taille et la maçonnerie sont de la même qualité que les autres vestiges de cette époque. Le mur est épais de 2^m10 et une moulure est située à 1^m16 au-dessus du niveau du dallage du XII^e siècle, de l'autre côté du mur. Comme au nord, ce mur a été partiellement coupé et partiellement recouvert par les fondations gothiques.

Dans le prolongement de ce mur vers le sud, à l'extérieur de l'église actuelle, une fouille a été faite entre les contreforts gothiques, au pied d'un arrachement de ma-

sage reliant les salles voûtées avec l'escalier en question. La forme primitive et la profondeur de la niche sont indiquées dans les notes Roger, que nous avons restituées en pointillé sur le plan ci-joint.

çonnerie resté jusqu'ici inexpliqué (1). Un mur orienté dans le sens est-ouest est apparu, en même temps que deux contreforts. La forme de ces maçonneries et leur situation, tout près de l'enceinte gallo-romaine ou bien directement à sa place, indiquent qu'elles constituaient le coin sud-est de l'église romane. La présence, sur l'un



CONTREFORTS DU XII^e SIÈCLE A L'EXTÉRIEUR DE L'ÉGLISE

des contreforts, d'une moulure identique à celle du parement extérieur découvert à l'intérieur de l'édifice actuel autorise à attribuer ces tronçons à une même époque de construction (2). Le contrefort pointé vers le sud, mesurant 1^m20 de largeur, fait une saillie de 1^m05 sur le plat du mur du XII^e siècle ; la saillie de l'autre contrefort, pointé vers l'est, est de 0^m95 par rapport au précédent. La culée gothique a été construite contre lui, ce qui ex-

(1) Voir le plan en E.

(2) Voir le profil n^o 2.

plique l'arrachement, toujours visible, fait quand le chevet du XII^e siècle a été démoli pour permettre la continuation des travaux de l'église actuelle vers l'ouest. Cet arrachement nous donne même la hauteur primitive du contrefort roman, qui mesurait 10^m90 en partant du niveau du dallage du XII^e siècle.

Deux travées plus loin vers l'ouest, sur le même flanc de l'église, un deuxième tronçon de maçonnerie a été découvert, tout semblable au précédent (1). Contre un mur orienté de l'est à l'ouest s'applique ici aussi un contrefort mesurant 1^m40 de large sur 0^m95 de saillie. Ce tronçon est parfaitement aligné sur celui de la fouille précédemment décrite, et des arrachements qu'il porte indiquent clairement qu'il a été coupé vers l'est lors de la pose des culées gothiques ; vers l'ouest, une seule pierre reste en place ; sa face occidentale n'est pas parementée, elle faisait donc partie d'un élément de mur qui se poursuivait plus loin. Les deux pierres qui suivent sont du XII^e siècle, comme le montrent leurs dimensions et leur taille, mais elles ne sont plus à leur place primitive : les joints sont difformes et les angles abîmés (2).

Il est possible de réunir ces données des fouilles et de proposer quelques conclusions. La fouille dans le collatéral sud du chœur a été poursuivie jusqu'à une profondeur de plus de 3 mètres ; même à ce niveau, nous n'avons

(1) Voir le plan en F.

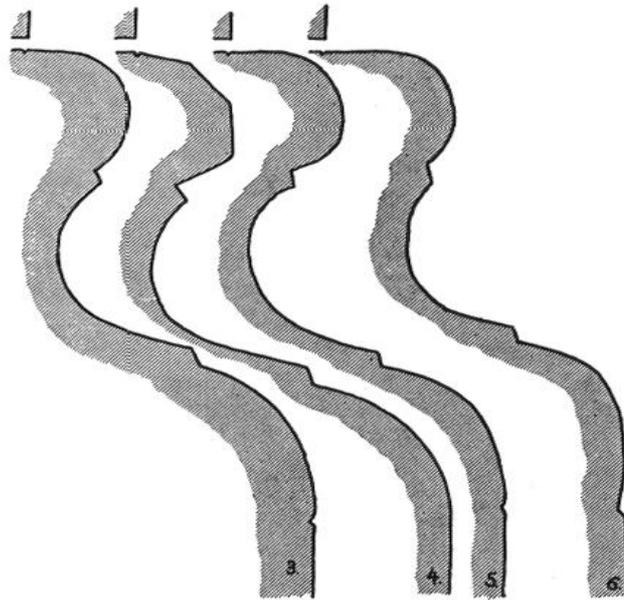
(2) Dans la travée suivante, vers l'ouest, un troisième sondage a mis au jour les fondations du mur extérieur de l'église actuelle. Elles sont également composées, dans ses parties basses, de pierres de taille qui correspondent, par les dimensions et la taille, à celles du XII^e siècle qui sont restées en place dans les autres endroits. Il est évident, cependant, que cette « banquette » qui soutient le mur du bas-côté gothique se compose de débris : les joints sont grands (jusqu'à 0^m05 environ), les bords et les angles des pierres sont très abîmés. Il s'agirait ici, comme dans la fouille ouest déjà décrite, de remplois de maçonnerie du XII^e siècle, peut-être provenant d'un mur qui fermait la partie ouest de la construction de cette époque.

pas découvert le moindre vestige du mur gallo-romain, ce qui indique qu'il a été tranché au moment de la construction du XII^e siècle. L'épaisseur peu normale du mur roman — environ 2 mètres — est peut-être un indice que le fond du chevet remplaça l'enceinte et se substitua à elle, comme une partie des défenses de la ville. Nous devons rappeler ici le fait que l'enceinte servait à ce but au moins jusqu'à 1181. L'épaisseur considérable de la retombée découverte par Roger — plus de 3 mètres — peut être expliquée d'une manière semblable : elle servait de contrefort intérieur, permettant aux constructeurs de ne pas renforcer le chevet à l'extérieur, au bord d'un fossé profond. En effet, s'il y avait un contrefort extérieur sur la face orientale de ce mur de fond, il était moins large que la retombée correspondante, puisque la fouille a montré la continuité du mur au delà du commencement de la retombée. Par ailleurs, Roger a trouvé le mur gallo-romain sous la partie centrale du chœur actuel ; dans ses notes, il en indique formellement les deux faces. Détruit plus au nord et plus au sud, le mur antique a donc subsisté dans la partie centrale du chevet, qui a également conservé une niche du XI^e siècle. De tout ceci, il faut déduire que le chœur du XI^e siècle, bâti sur la muraille gallo-romaine, a été laissé debout lors des travaux du siècle suivant. Les niveaux de dallage du XI^e siècle (niche absidale) et du XII^e (socles au nord et au sud) ne concordent pas, ce qui montre que la partie centrale du chœur roman et ses ailes latérales ne constituaient pas un ensemble homogène.

La forme de ces ailes, ajoutées au XII^e siècle, peut être seulement supposée. L'aile méridionale était presque carrée : le couloir gothique conduisant à la crypte actuelle (en pointillé sur notre plan) suit parfaitement bien l'alignement des murs du XII^e siècle, car ces derniers ont servi de fondations aux murs du XIII^e. Mais, à partir d'un

point donné, qui correspond à l'arrachement vers l'ouest du mur roman, le couloir fléchit vers le nord. Il semble ainsi que cet arrachement se rapporte à l'arrêt des fondations romanes dans cette direction, qui devaient s'achever sur le contrefort que nous avons dégagé aux fouilles, à l'angle sud-ouest de la construction romane.

Il est à noter que les restes découverts sur le côté nord du chœur ne sont pas alignés sur ceux du côté sud. D'autres indices encore existent pour nous permettre de ne pas dater les deux ailes de la même campagne de travaux. L'aile nord a sans doute été bâtie en premier lieu, les profils des bases indiquant une date voisine de 1145-1150 environ ; l'aile sud a suivi, vers



PROFILS DES BASES DU XII^e SIÈCLE

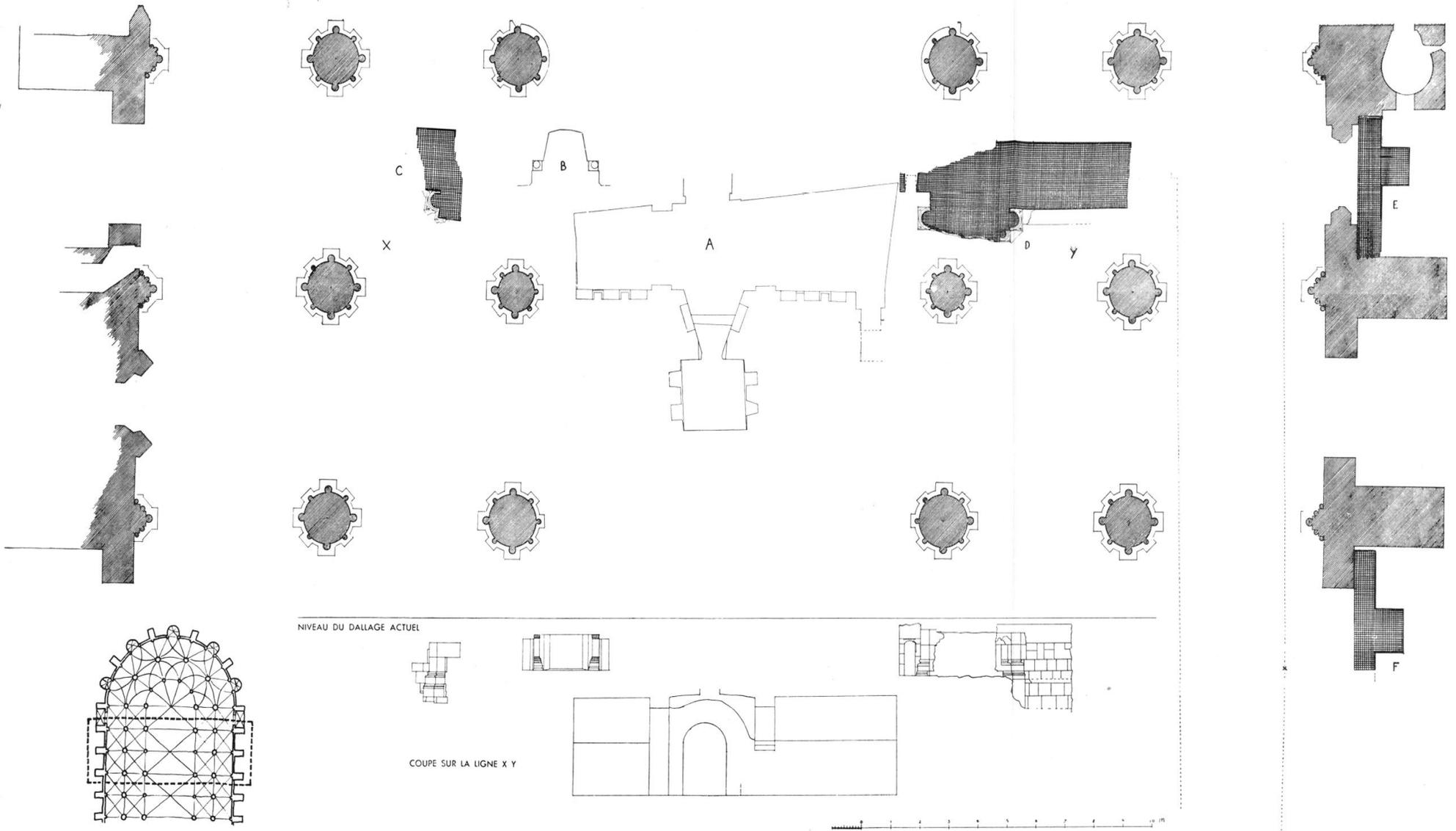
les profils des bases. Nous ne possédons aucun élément pour restituer la terminaison occidentale de l'aile nord et nous ne pouvons pas dire si elle était aussi grande que l'aile sud. Remarquons seulement que le mur gallo-romain, conservé dans le chantier de la cathédrale et dans le sous-sol de la sacristie des chanoines, est aligné un peu plus à l'ouest que le mur terminal de l'aile nord ; ainsi, la construction romane devait faire saillie, de ce côté, sur le fossé des fortifications. Il ne faut pas oublier, à cette occasion, que le terrain lui-même s'abaisse brusquement vers le nord sur le flanc de la cathédrale.

Aucun indice ne nous renseigne sur la disposition intérieure de ces ailes. Il est possible que celle du sud fût divisée en son milieu par un pilier, formant quatre travées, chacune de 7 mètres environ de côté. L'échelle de la retombée restée en place ne semble pas permettre la division de cette aile en neuf compartiments. Il est raisonnable aussi d'écarter l'hypothèse d'une salle unique, de 14 mètres environ de développement. Les murs latéraux du chevet du XI^e siècle ont dû avoir été percés pour faire communiquer le chœur avec ces additions ; puisque le niveau du dallage était, dans les ailes, plus bas que dans le chœur central, une série de marches devait se trouver de part et d'autre de ce chœur, assurant la communication avec les ailes ; l'anneau de fer retrouvé dans la fouille du côté nord confirmerait ce parti de communication, en même temps qu'il indiquerait la séparation effective, au moyen d'une corde ou d'une chaîne, entre les parties liturgiquement distinctes.

La couverture de ces salles est également inconnue. Le nombre de colonnettes qu'il est permis de restituer sur la retombée sud pourrait faire penser à des voûtes sur croisées d'ogives ; ne seraient-ce pas les premières voûtes de cette espèce dans la région, antérieures à celles de Noirlac ? Mais il n'est pas exclu qu'il faille restituer sur ces ailes des voûtes d'arêtes.

En tout cas, telle qu'elle se présentait quelques années avant la reconstruction gothique, la cathédrale de Bourges était munie d'un chevet extrêmement étendu, peut-être aussi large que l'église actuelle. Un élargissement semblable a été effectué en même temps et peu après dans l'église du prieuré de Souvigny, où le bas-côté nord de la nef témoigne des influences berrichonnes (1). Ce mélange d'éléments gallo-romains, romans

(1) Voir M. Générmont et P. Pradel, *Allier*, Paris, 1938 (*Les églises de France*), p. 247.



CATHEDRALE DE BOURGES

CONSTRUCTION DU XI SIECLE
 CONSTRUCTION DU XII SIECLE
 EDIFICE ACTUEL.

R BRANNER DIR
 P CAPRON DEL

du XI^e et du XII^e siècle dans un même édifice pourrait déconcerter à première vue. N'oublions pourtant pas que l'état actuel d'un monument tel que Notre-Dame d'Étampes ou Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers est le résultat de plusieurs programmes de construction, réalisés à peu d'années de distance ; l'effet en est pourtant fort beau.

* * *

Il ne sera pas superflu d'ajouter quelques mots sur les autres vestiges des constructions du XII^e siècle repris dans l'actuelle cathédrale. Plusieurs grandes pierres, qui comportent un décor géométrique sculpté, se trouvent encastées dans les assises supérieures des soubassements des contreforts du chevet, sur le côté nord de l'église. D'autre part, trois chapiteaux romans remployés sont encore visibles. Le premier est situé à l'extérieur de l'édifice, sur son flanc sud, au niveau des fenêtres du collatéral intérieur ; il doit être classé dans une même série que les pierres sculptées, fragments de corniches ou de bandeaux, que nous venons de signaler, et il a été mis à sa place actuelle lors des dernières étapes de la construction du chevet gothique. Il n'est pas possible de situer ces fragments dans l'église dont ils proviennent, ni de déduire de leur forme le rôle qu'ils ont joué dans le programme décoratif primitif. Par contre, les deux chapiteaux romans qui soutiennent l'arc brisé à l'entrée de la chapelle Sainte-Solange, la plus orientale des chapelles droites au flanc sud de l'église, quoique visiblement remployés, laissent supposer qu'ils devaient tenir dans l'église romane une fonction semblable : ils couronnaient des demi-colonnes adossées, puisque trois de leurs faces sont sculptées et la quatrième plate, collée contre le mur.

On doit, enfin, reconsidérer le problème des portails

romans au sud et au nord de la cathédrale ; il est assez complexe, et nous réservons sa discussion détaillée pour une étude plus développée que celle-ci. Il est pourtant possible d'indiquer ici les conclusions auxquelles nous avons été conduits par un examen minutieux, à la suite d'un sondage fait au pied de l'ébrasement occidental du portail sud. Ce portail repose, très évidemment, sur des fondations gothiques qui ne peuvent pas être rapprochées des fondations de la retombée romane découverte par Roger ni des maçonneries que nous avons nous-même mises au jour. D'autre part, de nombreux indices confirment l'hypothèse du remploi, c'est-à-dire du déplacement et de la reconstitution de ces portails dans la construction gothique. On doit, en particulier, observer de nombreux désaccords entre les parties du décor sculpté, certaines d'entre elles trop grandes pour leur place actuelle. Au sud, six statues-colonnes ornent un portail à huit niches ; au nord, deux seulement se placent dans un portail de la même grandeur, à huit niches également. Toutes les statues sont trop grandes et leurs piédestaux sont trop larges pour la place qui leur est laissée dans les niches, dont les dimensions sont commandées par les chapiteaux des ébrasements ; les statues, qui ont toutes la même grandeur (1^m93 à 1^m99), doivent provenir d'un autre portail que les piédroits et leurs chapiteaux. Il est ainsi possible de supposer que toutes les statues, de même que le tympan sud, avec le Christ, proviennent d'un grand portail unique ; par contre, les piédroits eux-mêmes, avec leurs chapiteaux, doivent provenir de deux portails plus petits.

Un tel programme de trois portails, dont un plus grand et historié, ne peut trouver place au XII^e siècle que sur la principale façade de l'église. Il nous semble possible de mettre en rapport ce programme avec le texte de 1172, cité plus haut, qui mentionne une construction sur une

« platea » voisine de la cathédrale (1). Ce serait la troisième campagne des travaux du XII^e siècle, une troisième étape dans l'agrandissement de l'église du XI^e siècle, les deux premières se situant au chevet, la troisième à la façade occidentale, peut-être dans une avant-nef ou narthex. Les fondations de cette façade du XII^e siècle doivent se trouver quelque part sous le dallage de la nef actuelle, mais nous n'avons pas pu vérifier par des fouilles cette hypothèse. Il ne nous paraît même pas assuré que ce projet ait été entièrement exécuté ; il est possible de déduire du texte de 1172 que les travaux se sont poursuivis avec lenteur ; d'autre part, les ébrasements du portail central nous manquent, comme aussi le tympan d'un des portails latéraux.

R. GAUCHERY et R. BRANNER.

(1) Voir p. 105, n. 3.
